

LE TRAIT D'UNION

volume 44, numéro 5; Mai 2019



Création des jeunes p. 3

Ventes de fines
herbes p. 7

Souper BBQ p. 8

Avis de
convocation p.9



**Municipalité Saint-
Bruno-de-Kamouraska**

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

Téléphone : 418 492-2612

Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno

418-492-7803

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 Mai 2019



Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Conseil municipal	Constance Gagné
Lise Lemay	Richard Caron
Myrtha St-Pierre	Roxanne Morin
Angèle Dionne	Équipe école
Co-éco	Francine D.
Gilles Beaulieu	Christian Madore

Sommaire :

Page 3 : L'avenir de notre église - Création des jeunes
Page 4-7 : Chronique municipale
Page 8 : Un bon souper BBQ - 50 ans et plus
Page 9: Place de l'église - Avis de convocation- Poème
Page 10 : Chronique culinaire
Page 11 : Centre-femmes - Co-éco
Page 12 : Les 5 meilleurs astuces
Page 13 : Comment protéger les renseignements financiers
Page 14 : Utilisation des pesticides
Page 15 : Comment prévenir la maladie de Lyme
Page 16-17 : Message sécurité incendie
Page 18 : Horaire d'ouverture
Page 19-20 : Commanditaires



L'avenir de notre église

Notre église.... Qu'en adviendra-t-il dans l'avenir ?

Voilà une question que nous devons nous poser, comme d'autres paroisses le font également.

Un comité se formera en septembre 2019 afin de se pencher sur cette réalité et entendre les attentes des paroissiens. Nous nous devons d'en discuter, de mettre en commun les idées de la population.

Le Conseil de Fabrique a besoin de votre collaboration et la formation de ce comité aura alors comme mandat unique de se consacrer à une réflexion sérieuse sur l'utilisation optimale de notre église paroissiale. Il n'y a pas d'éventualité de fermeture ni d'abandon dans un proche avenir, mais comment peut-on l'utiliser davantage ou autrement?

Nous croyons que si des personnes sensibilisées à la situation de notre église s'ajoutaient à l'équipe des marguilliers, la partage d'idées nous assurerait de prendre des décisions reflétant le mieux possible ce que les paroissiens souhaitent. Nous estimons que ce qui sera vécu dans notre église dans l'avenir dépend de ce que nous tous, ensemble, nous en ferons.

Nous comptons sur votre disponibilité et votre désir de collaborer au maintien de notre église accessible aux paroissiens comme nous voulons qu'elle le soit.

Pour plus de renseignements et pour me faire part de votre intention de vous impliquer dans ce nouveau comité, je demeure à votre disposition,

Gilles Beaulieu

Président du Conseil de Fabrique de Saint-Bruno
Tél : 418-492-7132

Création des jeunes du service de garde

Les grands du service de garde avec l'aide de leur éducatrice ont fabriqué une luge avec des matériaux recyclés, dont de vieux skis auxquels on a enlevé les attaches pour faire la glisse et des rebus de bois que Mme Marielle a trouvé chez elle.

Après quelque recherche sur internet pour trouver un modèle, on se met à l'ouvrage, on prend les mesures, on met l'idée sur la planche à dessin et ils ont créé cette magnifique luge.



Les jeunes sont fiers de cette confection et avec raison. Leur prochain projet est la fabrication de cabanes d'oiseaux.

Félicitations aux jeunes et à leur éducatrice pour cette belle réalisation et continuer votre beau travail.

Constance Gagné
Pour le Trait d'Union





Chronique municipale

PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2019

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 avril 2019 à 20 h à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : **M^{MES} VALÉRIE BOURGOIN, JULIE NADEAU, MM. ANDRÉ CARON, GILLES BEAULIEU, PHILIPPE MORNEAU-HARDY ET MICHEL FERLAND** formant quorum sous la présidence du maire.

2019-04-047 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-04-048 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2019

2019-04-049 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

Attendu que la lecture de la liste des dépenses incompressibles, des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019, totalisant une somme de 116 022,17 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 116 022,17 \$.

2019-04-050 MANDAT AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA FOURNITURE DE SERVICES EN SÉCURITÉ CIVILE

Attendu que la décision de certaines municipalités de se regrouper avec la Ville de Saint-Pascal pour établir leur plan de sécurité civile;

Attendu qu' une partie des ressources financières obtenues par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec dans le cadre du programme de soutien financier pour la préparation des municipalités aux sinistres servira pour réaliser le plan de sécurité civile;

Attendu qu' une entente de fourniture de services en sécurité civile doit être conclue entre les municipalités

de Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska, Saint-Germain, Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Saint-Bruno-de-Kamouraska et la Ville de Saint-Pascal afin d'établir le partage des responsabilités, des ressources financières et humaines;

Attendu le projet d'entente soumis aux membres du conseil;

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoïn

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE de ratifier l'entente de fourniture de services en sécurité civile à intervenir entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska, Saint-Germain, Sainte-Hélène-de-Kamouraska et Saint-Bruno-de-Kamouraska;

QUE d'autoriser M. Richard Caron, maire et M^{me} Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

2019-04-051 DEMANDE D'AUTORISATION DE M. DANIEL THÉRIAULT POUR L'OUVERTURE D'UNE PARTIE DU RANG 5 OUEST JUSQU'AU LOT 5 726 402

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE suite à la réception de la demande d'ouverture de route accompagnée de la preuve d'assurance requise, la Municipalité autorise M. Daniel Thériault à ouvrir le chemin du rang 5 Ouest à partir du lot 5 726 420 jusqu'au lot 5 726 402;

QUE la Municipalité se réserve le droit de fermer la portion de route ci-haut mentionnée pendant la période de dégel pour cause de bris de chemin ou à des fins préventives de dégradation dudit chemin, le cas échéant.

2019-04-052 AFFECTATION D'UNE PARTIE DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR L'ACHAT D'UNE GRATTE « GRATTEX »

Attendu que les dépenses effectuées pour l'achat d'une gratte et des accessoires pour l'adaptation de celle-ci sur le tracteur Kubota totalisent 5 695,00 \$ taxes incluses;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska approuve la dépense de 5 695,00 \$ et que ce montant soit pris à même le surplus non affecté et qu'il autorise M^{me} Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à effectuer les écritures comptables nécessaires.

2019-04-053 AUGMENTATION DU COÛT DE LOYER POUR LE BUREAU MUNICIPAL AU 1^{er} JUILLET 2019

Attendu que la municipalité a un (1) bail de location avec Les Habitations Saint-Bruno pour l'espace du bureau municipal;

Attendu que la municipalité a reçu un (1) avis d'augmentation qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2019;

Attendu que le coût de la location mensuelle passera de 1 050 \$ à 1 065 \$ par mois (chauffé et éclairé);

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte l'augmentation du loyer et autorise M^{me} Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'avis en ce sens.

2019-04-054 APPUI AU PROJET DE LA VISIOCONFÉRENCE DU RÉSEAU BIBLIO BAS-SAINT-LAURENT

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska appuie le *Centre régional de ser-*

vices aux bibliothèques publiques (CRSBP) du Bas-Saint-Laurent dans ses démarches de financement auprès des instances gouvernementales;

QUE l'implantation de la Visioconférence aura un effet bénéfique au niveau de la modernisation des communications;

QUE la Visioconférence contribuera au développement social des communautés;

QUE la Visioconférence aura pour effet d'offrir à nos régions un service de communication moderne, que ce soit pour le secteur culturel entre bibliothèques ou pour les organismes communautaires ou encore pour le milieu municipal.

2019-04-055 RENOUELEMENT D'ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)

Il est proposé par M. Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2019-2020 au montant de 100,00 \$.

2019-04-056 DEMANDE DE CONTRIBUTION AU PROJET DE CENTRE ACCUEIL PARTAGE DU KAMOURASKA

Attendu que le *Centre Accueil-partage du Kamouraska* est un organisme à but non lucratif créé en 2014 afin de regrouper deux (2) points de services entres autres, *Accueil-Partage Saint-Pascal* pour les municipalités de Saint-Bruno-de-Kamouraska, Kamouraska et Saint-Pascal afin d'offrir du dépannage alimentaire et des activités de cuisine collective;

Attendu que cet organisme a permis à des citoyens des trois (3) municipalités ci-haut mentionnées de recevoir de l'aide alimentaire au courant de la dernière année;

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue financièrement en octroyant un montant de 300,00 \$ afin de participer à la poursuite de cette mission.

2019-04-057 DEMANDE DE FINANCEMENT – ÉCOLE SAINT-BRUNO

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoïn

Et résolu à l’unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska remette un montant de 250,00 \$ à l’École Saint-Bruno afin de contribuer aux activités, tant récréatives, culturelles que sportives pour les jeunes de notre municipalité.

2019-04-058 DEMANDE DE COMMANDITE DE L’ASSOCIATION KAMOURASKOISE EN SANTÉ MENTALE – LA TRAVERSÉE

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l’unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska remettre un montant de 50,00 \$ pour la 6^e édition du Grand défi 3 heures de spinning le 4 mai prochain organisée par La Traversée afin de venir en aide aux résidents du Kamouraska vivant des problèmes de santé mentale.

2019-04-059 APPUI AUX « ARTISTES-ARTISANS DE SAINT-BRUNO ET LEURS AMIS »

Attendu qu’ en août 2019 se tiendront les festivités pour le 125^e anniversaire de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska;

Attendu que la municipalité souhaite encourager la tenue d’activités variées;

Attendu que le Comité du 125^e anniversaire propose un projet rassembleur;

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l’unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska appuie « *Les artistes-artisans de Saint-Bruno et leurs amis* » dans leur projet de rassemblement d’artistes/artisans venant d’un autre coin de pays, issu d’un autre secteur d’activité. Il s’agit d’une somme d’activités afin de provoquer une synergie ente les artistes/artisans entre la population du Kamouraska et des alentours pour le rayonnement de la culture sous toutes ses formes.

2019-04-060 APPUI AU COMITÉ DU 125^E DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU FDMK – VOLET ACTIVITÉ LOCALE, LOISIR CULTUREL

Attendu que la MRC de Kamouraska a mis en place un Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK) pour appuyer les municipalités à réaliser des activités locales au développement du loisir culturel;

Attendu que chaque municipalité peut choisir une activité de loisir culturel qu’elle désire financer en partie par ce fonds;

Attendu que le montant attribué dans le cadre de ce fonds est de 500 \$;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l’unanimité des membres présents,

QUE la municipalité s’engage à la hauteur de 20 % du 500 \$, dans cette activité;

QUE la municipalité s’engage à faire le prêt des installations municipales gratuitement;

QUE les employés municipaux contribuent avec leurs temps;

QUE la municipalité s’engage à publiciser l’événement, notamment en intégrant le logo de la MRC de Kamouraska ou en faire une mention verbale lors de la tenue de l’activité;

QUE la municipalité s’engage à affecter le montant de 500 \$ provenant du FDMK en 2019 au paiement des dépenses engendrées par l’activité loisir culturel : 125^e anniversaire de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

2019-04-061 OFFRES DE SERVICES POUR LE BALAYAGE DES RUES 2019

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l’unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska retienne l’offre de services de *Gregtech inc.* de Rivière-du-Loup au tarif horaire de 135,00 \$ incluant un camion ramasseur muni d’un système d’eau pour contrôler la poussière.

2019-04-062 ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoïn
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE M^{me} Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée par le conseil municipal à procéder à l'achat d'abat-poussière (sulfate de magnésium liquide) pour une quantité de 33 000 litres au prix de 0,44 \$ le litre incluant l'épandage chez *Les Aménagements Lamontagne inc.* de Rimouski.

2019-04-063 REMPLACEMENT DE L'ESCALIER DE SECOURS EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Il est proposé par André Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska retienne l'offre de services de *Métal Dumex inc.* de Saint-Denis-De La Bouteillerie pour le remplacement de l'escalier de secours extérieur, côté Ouest de l'Édifice municipal, au montant de 6 800,00 \$ taxes en sus.

2019-04-064 FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 20 h.

Richard Caron
Maire

Josée Thériault
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Vente de fines
herbes
École Saint-Bruno



Avec l'arrivée du mois de mai, nous commençons à avoir le goût de sortir à l'extérieur et de jardiner. Espérons que Dame Nature sera plus clémente dans les prochaines semaines.

Un bon moyen de goûter à la belle saison est de cuisiner avec des aliments frais. Nous vous proposons d'ajouter une touche de couleur et de saveur à vos plats avec des fines herbes fraîches. Nous aurons aussi quelques arrangements de plusieurs fines herbes à vendre. Premier arrivé, premier servi!

Où? À l'école de Saint-Bruno

Quand? Mercredi le 22 mai

de 14 h 30 à 17 h

Les profits amassés serviront à financer une partie du voyage de fin d'année. Les élèves de l'école vous attendent nombreux!

Un grand merci à madame Cécile Ouellet des *serres aux Jardins de Cécile* pour sa merveilleuse collaboration!

Équipe-école de Saint-Bruno



Un bon BBQ, ça vous tente?



Nouvelles des 50 ans et plus

C'est ce que vous propose le Conseil de Fabrique de Saint-Bruno ce samedi 11 mai.

Ce sera au cours de la fin de semaine de la fête des mères et quoi de mieux que de libérer maman d'un repas à préparer ou encore de se rencontrer pour partager un bon repas sans trop de travail...

Vous aurez le loisir de le déguster dans votre foyer puisque ce BBQ sera pour sortir seulement. Nous vous attendrons au Local Intergénérationnel vers 17 h 30 le samedi 11 mai pour venir chercher votre commande.

Le coût de ce BBQ est de :

- 15.00 \$ pour les adultes
- 10.00 \$ pour les enfants de 11 ans et moins.

Vous comprendrez que les profits vont aider financièrement votre Fabrique et nous vous en remercions à l'avance.

La date limite pour acheter votre poulet BBQ est le mardi 7 mai en communiquant avec un des marguilliers ou marguillères suivants :

Louise Lizotte
Louise Beaulieu
Constance Gagné
Francine Lévesque
Jocelyn Dionne
Nicole Lévesque
Gilles Beaulieu



On se fera un plaisir de vous concocter votre repas du 11 mai.

Gilles Beaulieu
Président de la Fabrique de Saint-Bruno

Le printemps tarde à arriver; j'espère qu'il est déjà là dans vos demeures.

Le 10 avril dernier, avait lieu notre assemblée générale. Nous avons deux postes en élection, soit celui de président et de trésorier. Les deux personnes sortantes ont été reconduites à leur poste c'est-à-dire, Gilles Beaulieu comme trésorier et moi-même comme présidente.

Le 7 avril, nous avons un déjeuner quilles. douze personnes étaient présentes et au dîner cabane à sucre, une quinzaine de membres se sont régalés.

Notre prochaine activité, sera un déjeuner le dimanche de la Saint-Jean-Baptiste suivi d'un gala amateur avec Daniel D'Anjou.

Bienvenue à tous.

Anniversaires de mai

8 mai	Lise Rivard
18 mai	Gilles Plourde
21 mai	Réjean Migneault
23 mai	Jean-Paul Langlois
25 mai	Arthur Dionne
26 mai	Jean-Claude Gagné
27 mai	Ginette Pellerin

Bonne fête à tous!

Myrtha St-Pierre
Présidente



Mois de mai



Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle du journal le Trait d'Union. Cette séance aura lieu à la salle municipale le **lundi 27 mai 2019 à 19 h 30.**

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	5	Défunt Gilbert Beaulieu	Famille Joseph Beaulieu
Dimanche 11 h	12	Défunte Solange Gagné	Claire Caron
Dimanche 11 h	19	Église Célébration de la Parole	
Mercredi 16 h	22	Messe au Domaine Famille Chénard & Lizotte	Lucille Chénard
Dimanche 11 h	26	Défunt Conrad Bernier	Famille Ida Bernier

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Le rapport financier annuel
- Les prévisions budgétaires
- Le rapport d'activités
- Plan d'action 2019-2020
- Les élections (3 postes sortants)

Nous invitons tous les membres du journal et les organismes de notre milieu à assister à notre réunion générale annuelle. Votre appui est très important pour nous ainsi que votre présence. Vos suggestions et commentaires sont toujours appréciés.

Constance Gagné
Présidente

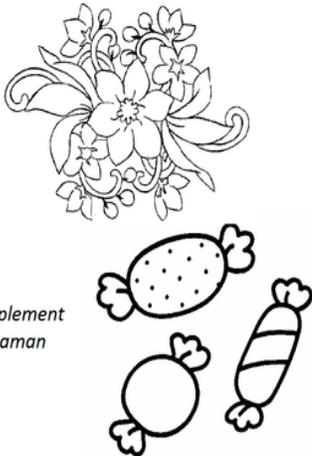
Maman je te donne

*Je te donne ce poème
car sans limite tu m'aimes*

*Je te donne ces fleurs
car je suis dans ton cœur*

*Je te donne ces bonbons
car en toi tout est bon*

*Je te donne un baiser, tout simplement
car tu es celle que j'aime ma maman*



<http://nouvellestelle90.centerblog.net>

Comptine de la fête des mères

Ma main est une fleur

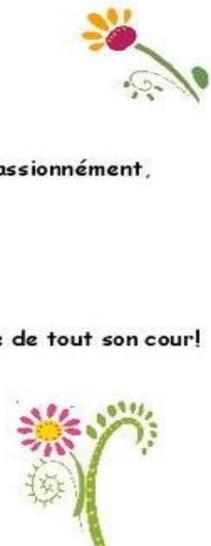
Mes doigts sont des pétales

**Je t'aime, un peu, beaucoup, passionnément,
à la folie, pas du tout ...**

Pas du tout !

Vilaine petite fleur !
Je sais bien que maman m'aime de tout son cœur!

Bonne fête maman !



CHRONIQUE CULINAIRE

Un de mes passe-temps est de consulter des livres de recettes. Ma fille a fait l'acquisition d'une deuxième édition révisée et remise à jour de Cuisine traditionnelle des régions du Québec, dont le dépôt légal du 4e trimestre 1996.

Avec cette parution de Cuisine traditionnelle des régions du Québec, l'institut rend accessible une partie du très grand nombre de recettes régionales qu'il a rassemblées, ajoutant ainsi une contribution remarquable au développement d'un des plus importants secteur du tourisme : la restauration.

Chaudrée au blé d'inde

1 tasse d'oignons hachés
2 cuillères à soupe de margarine ou graisse végétale
2 tasses de pomme de terre en dés
1 tasse d'eau
2 tasses de maïs en crème
2 tasses de lait
Sel et poivre au goût
1 cuillère à soupe de persil haché

Faire suer les oignons dans la margarine ou la graisse végétale. Ajouter les pommes de terre. Mouiller avec l'eau, faire cuire à couvert pendant 15 minutes. Ajouter le maïs et le lait. Saler et poivrer, laisser mijoter pendant 10 minutes. Persiller et servir.

Références pour les trois recettes Cuisine traditionnelle des régions du Québec : par l'Institut du tourisme du Québec.

Casserole de chou de St-Donat

(6 portions) au four 350 degrés.

4 tasses de chou émincé, pincée de sucre
1 cuillère à soupe d'huile
¼ de tasse d'oignons hachés
1 livre de bœuf haché
½ tasse de riz minute
1 cuillère à thé de sauce worcestershire
7 oz de crème de tomates
1/3 de tasse de lait
Sel et poivre au goût

Faire blanchir le chou dans l'eau bouillante salée avec un peu de sucre. Égoutter et réserver. Chauffer l'huile, y faire revenir les oignons, l'ail puis la viande. Cuire pendant 15 minutes. Ajouter tous les autres ingrédients sauf le chou.

Tapisser le fond d'un plat de feuilles de chou. Y verser la viande et recouvrir de chou. Couvrir et cuire au four pendant 1 heure environ.

Tartes au pommes et carottes

1 tasse de carottes rapées
½ tasse d'eau
1 tasse de pommes rapées
1 tasse de raisins secs
½ cuillère à thé de sel
¼ de cuillère à thé de cannelle
¾ de tasse de cassonade
1 ½ cuillère à thé de farine
1 abaisse de pâte brisée

Cuire les carottes quelques minutes dans l'eau, à feu doux. Mélanger tous les ingrédients et ajouter les carottes cuites avec leur jus. Verser la préparation dans une abaisse de pâte de (8 pouces ½) de diamètre. Cuire au four à 450 degrés pendant 5 minutes, puis à 350 degrés pendant 30 minutes.

Angèle Dionne



Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

Un atelier de **bricolage** aura lieu au Centre-Femmes, jeudi le 2 mai à 9 h 30 et 13 h 30. Inscrivez-vous, places limitées. 418-492-1449

À l'occasion de la **Journée sans diète**, mardi le 7 mai à 11 h 30, l'équipe du Centre-Femmes La Passerelle est heureuse de vous inviter à venir dîner avec nous! Pizza et frites au menu! Contribution suggérée de 5,00 \$. Un atelier suivra à 13 h avec Guillaume Côté, nutritionniste du CISSS. Sujet : « Êtes-vous au régime sans le savoir? »

Thé-Enchanté Viens chanter parce que tu aimes chanter, pour t'amuser ou pour te faire du bien! Prochaine séance mardi le 21 mai à 13 h 30. Apporte tes chansons préférées!

Une **Chronique Toast et Café** ayant pour sujet « Les suppléments de revenus » aura lieu jeudi le 30 mai à 9 h. Venez poser vos questions!

Les activités se déroulent au Centre-Femmes au 710, rue Taché à St-Pascal. Inscrivez-vous au 418-492-1449. Visitez la page Facebook ou www.lapasserelledukamouraska.org

Lise Lemay
Intervenante

RESIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

MIEUX LES RECONNAÎTRE
POUR MIEUX S'EN DÉPARTIR



ACIDE

Détartreur, sani-flush, débouche tuyau

AÉROSOL

Aérosol lubrifiant (WD-40 ou Jigaloo), nettoyant à frein, aérosols divers

AMPOULE AU MERCURE

Ampoule fluocompacte et fluorescent

BASE

Ammoniaque, nettoyeurs et détergents divers, bicarbonate de soude, ciment en poudre

ORGANIQUE

Huile à moteur, antigel, filtre à huile, combustible, colle, adhésif, imperméabilisant, cire, coulis, décapant, diluant, solvant

OXYDANT

Poudre à récurer, peroxyde, eau de javel, produits pour piscine

PILE ET BATTERIE

Pile et batterie de tout format

TOXIQUE

Pesticides, herbicides, engrais

PEINTURE

Peinture résidentielle et apprêt, peinture à métal, antirouille, aérosol, teinture, vernis, laque, huile protectrice et leur contenant



APPORTEZ-LES DANS UN ÉCOCENTRE OU UN POINT DE DÉPÔT AUTORISÉ. Le contenant (d'origine ou non) doit être étanche, bien identifié et de moins de 5 gallons. Aucun RDD provenant d'activités commerciales n'est acceptés

Pour information:

418 856-2628 / www.co-eco.org

Vous désencombrez?

Les 5 meilleures astuces à retenir

Plusieurs d'entre nous se laissent entraîner par le phénomène actuel consistant à trier ses biens et à se délester de tout ce qui assombrit notre quotidien. Toutefois, outre le fait de rafraîchir votre maison, un désencombrement intensif peut vous aider à organiser d'autres aspects de votre vie.

Par exemple, si vous êtes à la recherche d'une assurance locataire ou habitation, il est important de ne pas oublier que les compagnies d'assurance accordent une grande importance à l'inventaire complet de vos biens. C'est pourquoi, au moment de faire le tri, dressez une liste de vos affaires afin de les protéger en cas d'incendie ou de catastrophe couverte par votre police.

Voici plusieurs choses à garder à l'esprit :

Vous valez plus que vous ne le pensez. De nombreuses personnes sous-estiment la valeur de leurs biens, et pensent parfois qu'elles n'ont pas besoin de tous les assurer. Pour mieux comprendre la valeur réelle de vos effets personnels, commencez par faire l'inventaire de tout ce que vous possédez. Le coût total grimpera rapidement.

Sachez ce que vous devez couvrir. Toutes les polices d'assurance ne sont pas identiques, et une police inadéquate pourrait vous rendre vulnérable. Par exemple, il pourrait être primordial de prendre une police contre les inondations et les dégâts d'eau ou qui assure votre vélo .

Laissez-vous aider par la technologie. Utilisez votre téléphone cellulaire pour photographier ou filmer vos biens et conserver les fichiers. Pour les produits haut de gamme, cherchez et notez le prix de vente.

sauvegardez votre liste. Que vous utilisiez du papier et un stylo ou un appareil numérique, assurez-vous de garder plusieurs copies de cette liste, à l'intérieur comme à l'extérieur de votre maison. Si vous la conservez en format numérique, rappelez-vous de toujours la sauvegarder dans le nuage.

Répétez. Souvenez-vous de répéter cet exercice tous les quelques mois pour tenir cette liste à jour.

www.leditionnouvelles.com

LE TRAIT
D'UNION

Devenez membre

Une contribution volontaire de 2\$ par personne vous fait membre 2018-2019 et permet au journal de poursuivre une couverture plus large des enjeux locaux.

Nom (s) : _____

2\$/ personne =

N.B. Veuillez remettre votre contribution à un membre du conseil. Merci!

Comment protéger les renseignements financiers en ligne

Savoir naviguer sur Internet est maintenant une compétence incontournable, mais la toile représente également une source de dangers. Il est important de prendre certaines précautions pour protéger vos renseignements personnels et financiers, que ce soit au moment d'utiliser des services bancaires en ligne et des applications mobiles, de faire des achats sur Internet ou d'utiliser une carte de crédit ou de débit.

Voici quelques stratégies simples pour la création de mots de passe afin de rehausser votre propre niveau de sécurité et de sensibiliser vos enfants aux cybermenaces.

Soyez créatif. Même si un site donné n'a pas d'exigences particulières quant à la création du mot de passe, il est toujours bon d'inclure à ce dernier des chiffres, des symboles et des lettres majuscules et minuscules. Évitez d'utiliser des mots complets et tout ce qui se rapporte à vos renseignements personnels, comme des noms et des dates d'anniversaire.

Variez vos mots de passe. Utiliser des données de connexion différentes pour chaque site est un excellent moyen de vous protéger. Pour prévenir tout oubli de vos nombreux mots de passe, consignez-les dès leur création dans un outil sécurisé.

Allez au-delà du strict minimum. Les mots de passe doivent souvent comporter au moins huit caractères, mais vous pouvez aller jusqu'à 12 caractères ou plus pour en rehausser le niveau de complexité.

Communiquez vos renseignements à bon escient. Ces conseils sur la création de mots de passe sont particulièrement importants pour les services bancaires en ligne ou par l'intermédiaire d'une application, deux excellentes façons de gérer vos finances. Rappelez à vos enfants qu'ils ne doivent jamais transmettre de renseignements bancaires à qui que ce soit, même si l'interlocuteur affirme être un représentant de leur banque. Il est bon que vous conserviez une liste des mots de

passer et des renseignements bancaires en ligne de vos jeunes pour pouvoir agir comme filet de sécurité en cas de difficulté.

L'édition nouvelles.com

GROUPES FAMILIAUX AL-ANON/ALATEEN

Êtes-vous préoccupé(e) par la consommation d'alcool d'une autre personne.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON PEUVENT VOUS AIDER.

Al-anon est un programme de soutien mutuel pour les gens qui vivent- ou qui ont vécu- avec une personne dont la consommation d'alcool a créé des problèmes pour eux-mêmes ou d'autres personnes.

Quelquefois, le buveur problème est un époux ou un conjoint de fait. D'autres fois, la consommation d'alcool inquiète les parents. Dans d'autres circonstances, le buveur est-ou était- un parent, un autre membre de la famille, un collègue de travail, ou un ami.

AL-ANON ET ALATEEN :

L'ENDROIT OÙ VOUS POUVEZ TROUVER DE L'AIDE

Réunions hebdomadaires : tous les lundis soirs, 20h., salle Ernest Ouellet du Centre communautaire, à St-Pascal.

Réunions mensuelles, chaque 2^e jeudi du mois, 10 h. am, au même endroit.

Site web : www.al-anon.alateen.org
Tél. : 1-844-725-2666

Francine D.

L'utilisation des pesticides dans votre pelouse

Dans le but de partager avec vous de l'information sur des sujets d'intérêt pour la santé de la population, voici des conseils pour **réduire l'utilisation de pesticides dans votre pelouse**.

N'hésitez pas à utiliser cette information pour appuyer vos articles ou pour le publier intégralement, selon ce qui vous conviendra.

Saviez-vous qu'une pelouse saine est moins vulnérable aux insectes nuisibles, aux mauvaises herbes et à la sécheresse?



Le printemps semble enfin s'installer **pour donner libre cours à nos envies de jardinage**. Bien que de nombreuses personnes utilisent des pesticides pour combattre les insectes nuisibles ou les mauvaises herbes, votre réussite à long terme dépend de la santé générale de votre pelouse.

Suivez ces étapes pour avoir une pelouse en santé :

- **Tondre haut** — Coupez votre gazon à une hauteur de 6 à 8 centimètres (2,5 à 3 pouces). Cette hauteur (plutôt qu'une tonte plus courte) favorise la croissance et prévient les mauvaises herbes et les insectes nuisibles.

- **Arroser en profondeur** — Arrosez votre pelouse en profondeur (mais pas trop souvent), ce qui contribue à la formation de racines profondes. Arrosez le gazon de 2,5 centimètres (1 pouce) d'eau, seulement quand c'est nécessaire (habituellement pas plus d'une fois par semaine). Rappelez-vous qu'un excès d'eau prive le sol d'oxygène et favorise l'apparition de maladies.

- **Nourrir** — Nourrissez votre pelouse de compost. Laissez l'herbe coupée sur place pour recycler les nutriments.

- **Aérer** — Aérez le sol compacté, idéalement à l'automne. Vous aiderez ainsi l'eau, l'oxygène et les nutriments à se rendre aux racines.

- **Sursemer** — Semez de nouveau aux endroits clairsemés ou choisissez d'autres types de couvre-sol pour les endroits difficiles.

- **Remplacer** — Remplacez le gazon par des pavés ou du paillis dans les endroits très passants.

- **Vérifier** — Vérifiez la pelouse régulièrement pour déceler la présence d'organismes nuisibles aussitôt que possible.

Vous pouvez **réduire l'usage de pesticides** en suivant ces conseils :

- Si quelques mauvaises herbes apparaissent, enlevez-les à la main.

- Décelez et identifiez les problèmes. Il se peut que les dommages aux plantes ne soient pas causés par des organismes nuisibles. Les plantes peuvent être endommagées par de mauvaises conditions de croissance, un mauvais entretien, le sel de voirie ou l'urine de chien.

- Semez un mélange de plantes. Un aménagement diversifié est meilleur pour l'environnement et peut être plus facile à entretenir, car il peut empêcher les organismes nuisibles d'envahir la pelouse.

- Il est important de protéger les oiseaux, les insectes bénéfiques, les vers de terre et les autres organismes qui jouent un rôle important dans le maintien d'une pelouse saine. La meilleure façon de les protéger est de n'utiliser les insecticides et les fongicides **qu'en cas de nécessité**.

Pour plus de conseils pour une pelouse saine, [cliquez ici](#).

Direction des communications et des affaires publiques

Santé Canada / Agence de la santé publique du Canada - région du Québec

Tél. : (514) 496-4663

Comment prévenir la maladie de Lyme

Dans le but de partager avec vous de l'information sur des sujets d'intérêt pour la santé de la population, voici des conseils sur la **prévention de la maladie de Lyme**.

N'hésitez pas à utiliser cette information pour appuyer vos articles ou pour la publier intégralement, selon ce qui vous conviendra.

Les tiques : plus actives au printemps à l'été



Saviez-vous que le risque de piqûre de tique apparaît lors du réchauffement printanier et persiste jusqu'en automne?

Alors, même si un coupe-vent est encore de rigueur lorsque vous travaillez à l'extérieur ou pratiquez des activités de plein air, les tiques peuvent être à l'affût; particulièrement dans des régions boisées ou des zones forestières, dans des feuilles mortes au sol ou sur des arbrisseaux et des herbes hautes.

La **maladie de Lyme** est transmise par la morsure d'une tique à pattes noires infectée et la **prévention est le meilleur moyen de vous protéger et de protéger votre famille de même que vos animaux de compagnie contre cette maladie**.

Suivez ces trois conseils simples lorsque vous serez à l'extérieur ce printemps et cet été :

1. Prévenir – Couvrez la peau exposée et utilisez un chasse-moustiques contenant du DEET ou de l'icaridine.

2. Vérifier – Examinez tout votre corps chaque jour pour détecter les tiques qui s'y sont attachées. Prenez une douche ou un bain dans les deux heures suivant une sortie en plein air pour vous débarrasser des tiques non attachées.

3. Agir – Enlevez immédiatement les tiques attachées en tirant doucement avec des pinces à épiler et lavez le site de la piqûre.

Aussi, n'oubliez pas de traiter les animaux domestiques qui peuvent être exposés à des tiques avec des acaricides oraux ou topiques (comme recommandé par votre vétérinaire), car ils peuvent transporter des tiques dans la maison.

Découvrez comment prévenir la maladie de Lyme et comment réduire les habitats de tiques près de chez vous en consultant Canada.ca/MaladieDeLyme.

Visionnez aussi la vidéo [Profitez du grand air sans tiquer](#).

Pour partager directement la publication de la page Facebook Canadiens en santé, [cliquez ici](#).

Direction des communications et des affaires publiques

Santé Canada / Agence de la santé publique du Canada
- région du Québec Tél. : (514) 496-4663

Message du Service intermunicipal de sécurité incendie

Au printemps, les chauds rayons du soleil nous débarasse du couvert de neige. Bien que le temps soit généralement pluvieux, le tapis de végétation libéré est constitué de branches et d'herbes sèches. Ce combustible, combiné avec des conditions météorologiques propices et la négligence humaine peut être la cause d'incendies de bâtiment ou de forêt.



Voici quelques rappels de conseils de prévention pour éviter et diminuer les risques d'incendie.

- 1) **Les rebuts végétaux** : Pensez à vous en débarasser sans les brûler. Il y a moyen de les composter ou des les apporter à l'Écocentre.
- 2) **Barbecue** : Vérifiez la tuyauterie du propane avec une solution d'eau savonneuse pour détecter les fuites. Remplacez toutes pièces endommagées avant d'utiliser l'équipement. Tenir le barbecue éloigné de tout matériau combustible à raison d'un mètre de dégagement. À la fin de la cuisson, fermer prioritairement la vanne sur le réservoir avant les contrôles des brûleurs pour consommer le gaz restant.
- 3) **Équipement à essence** : Commencer la tâche avec un réservoir plein d'essence pour éviter d'être obligé de remplir le réservoir lorsque le moteur est chaud. De renverser de l'essence sur une pièce d'échappement peut causer un incendie. Si vous devez refaire le plein, attendez que le moteur ait refroidi.

4) **Indice de feu** : Avant de travailler ou de vous aventurer en forêt, consultez l'indice de feu sur le site web de la SOPFEU, abonnez-vous à leurs infolettres ou installez l'application sur votre téléphone intelligent. Rappelez-vous qu'il est interdit de fumer en forêt. Demeurez à bord de votre véhicule pour le faire et conservez vos mégots!

5) **Promenade en véhicules tout-terrain** : Demeurez dans les sentiers. La circulation hors sentier dans les hautes herbes est une cause d'incendie de forêt chaque année au Québec.

Nous continuons de visiter les résidences du territoire les samedis du printemps. Lorsque les pompiers constatent des anomalies à votre matériel de protection, ils vous remettent un bilan de visite en guise d'aide-mémoire. N'oubliez pas de communiquer les correctifs au Service de la prévention pour actualiser votre dossier.



Pour informations :

Christian Madore

Pompier/Préventionniste en sécurité incendie

418 492-2312, poste 241

cmadore@villestpascal.com

Message du Service intermunicipal de sécurité incendie

On le répète souvent, la meilleure protection pour les occupants d'une résidence contre les incendies est l'installation d'avertisseur de fumée sur chaque étage. Cependant, il faut être conscient des limites technologiques de cet appareil électronique.

D'entrée de jeu, il faut bien comprendre la fonctionnalité de base d'un avertisseur de fumée : ils sont conçus pour donner une alerte précoce d'un début d'incendie. Ils analysent l'air pour y détecter une présence de fumée. Ils ne peuvent bien détecter un incendie que si la fumée atteint leur cellule de détection interne. L'avertisseur doit donc être dans la même pièce de l'incendie pour en détecter son début.

Une question qui m'a été posée à quelques reprises : Pourquoi mon avertisseur de fumée ne s'est pas mis en alarme alors qu'il y avait un voile de fumée dans le sous-sol et que d'autres fois, le simple fait d'ouvrir la porte de poêle à bois l'a fait sonner? Voici ce que ma recherche documentaire m'a permis d'en conclure :

- Les avertisseurs de fumée ne sont pas infaillibles. Comme tout dispositif électronique, ils ont des limites. Il n'existe aucun avertisseur de fumée qui puisse, en toute circonstance, détecter toute forme d'incendie. De plus, la fumée dégagée par un feu couvant monte lentement et peut ne pas atteindre l'avertisseur avant l'apparition de flammes. Ce type de fumée pourrait ne pas atteindre l'avertisseur à temps pour permettre aux occupants de quitter les lieux indemnes.



Rappelez-vous qu'il existe 2 types d'avertisseurs lors du choix pour leurs remplacements et leurs installations:

- Un avertisseur à détection par ionisation détecte les particules invisibles émises par un feu (associées à un feu à flamme vive) plus tôt qu'un avertisseur photoélectrique. Cette technologie est dédiée à l'installation dans les chambres et les couloirs.
- Un avertisseur à détection photoélectrique détecte les particules visibles émises par un feu (associées à un feu couvant) plus tôt qu'un avertisseur à ionisation. Ces avertisseurs devront être installés près des cuisines car ils risquent moins d'être en alarme par les activités régulières de cuisson.

Même si les avertisseurs de fumée sont conçus pour durer longtemps, ils peuvent parfois tomber en panne. Il faut remplacer les avertisseurs de fumée après 10 ans de service.

Source : System Sensor et Kidde

Christian Madore
Pompier/Préventionniste en sécurité incendie
418 492-2312, poste 241
cmadore@villestpascal.com

Horaires d'ouverture

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi, fermé

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Fabrique
321, rue de l'Église, bureau 1

Vendredi
9 h à 16 h

Tél.: 418-492-2986

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Bibliothèque

Le mercredi,
de 19 h à 20 h

Alimentation St-Bruno

Dimanche : 8 h à 18 h
Lundi : 8 h à 19 h
Mardi : 8 h à 19 h
Mercredi : 8 h à 19 h
Jeudi : 8 h à 19 h
Vendredi : 8 h à 20 h
Samedi : 8 h à 20 h

Tél.: 418 492-3185

Horaire SAAQ

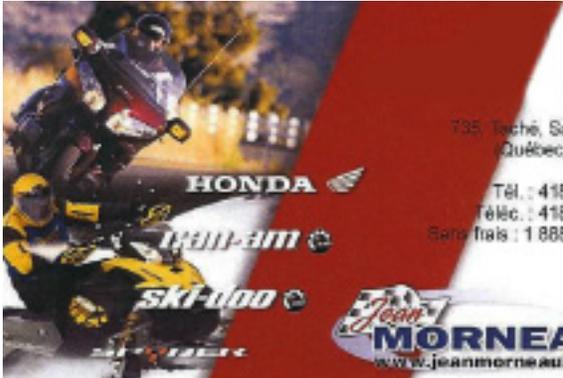
(235, rue Rochette, bureau 102)

Lundi de 12 h à 16 h
Mardi de 12 h à 16 h
Mercredi de 9 h à 11 h et de 12 h à 16 h
Jeudi de 12 h à 16 h et de 17 h à 20 h
Vendredi de 12 h à 16 h



BERNARD
GÉNÉREUX DÉPUTÉ
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-
RIVIÈRE-DU-LOUP

WWW.BERNARDGENEREUX.CA



735, Taché, Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0

Tél.: 418 492-3632
Télex.: 418 492-8604
Sans frais : 1 888 297-3632

HONDA
TRAN-AM
SKI-DOO

JEAN MORNEAU
www.jeanmorneau.com

RONA DÉCOUPE SUR MESURE
CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS

1005, rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-2347 Téléc. : 418 492-9603
www.camilledumais.com
info@camilledumais.com
Licence R.B.Q. : 1185-5277-70

Lunik
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : (418) 492-2096 Téléc. : (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com

Coiffure Céline Design

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église
St Bruno de Kamouraska G0L 2M0

IGA Saint-Pascal

André Tanguay
Propriétaire

tél. : (418) 492-2902
télééc. : (418) 492-7566
courriel : iga0555@andrs.tanguay@robys.com

400, av. Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0

492-2222

Résidence funéraire Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance

Daniel Caron,
Thanatologue, ambulancier

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point S
CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375
- Mécanique générale
580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907
point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

Service de Pneus Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole

418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal

MALLETTE

Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Gilles Lebel, ca

Tél. : (418) 492-3515
Télééc. : (418) 492-9640
Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Garon, Lévesque, Gagnon, Saint-Pierre,
notaires

Tél.: (418) 492-1441
(418) 492-7294

506, Taché, bureau 1, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942

Recyclage Guy Gagné 2007

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

Le Domaine Brulois

HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»
138 & 140 route du Petit Moulin
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Roger Lavoie, prop.
(418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca

La Michelaine
Mohair

www.lamichelainemohair.com

Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Tous les vendredis de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
Saint-Bruno-de-Kamouraska

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
G0L 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.

Constance Gagné
massothérapeute

Massage suédois

115, route Petit Moulin
Saint-Bruno-de-Kamouraska
418-492-5178
courriel : co.ga59@hotmail.com

Prenez soin de vous !

Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1449
Télééc. : 418 492-9021
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com

Garde paroissiale
Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Alimentation Saint-Bruno

155, route du Petit Moulin
Saint-Bruno
G0L 2M0
(418) 492-3185



Membre affilié



Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
PHARMACIENS

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Tél. : 418 492-1234
Samedi	9 h à 17 h	Télé. : 418 492-6221
Dimanche	10 h à 13 h	Courriel : bsr@familiprix.com



CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis
optométriste

Tél. 418-492-1430
Télé. 418-492-2832

269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0

www.centrevisuelstpascal.com



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

BASIE|32

web design impression



CONSTRUCTION RÉMY THÉRIAULT

RBQ: 8344-2053-11

Rémy Thériault

229, avenue Gilles-Picard
Saint-Pascal (Québec)
Tél. : 418 492-9489
theriaultremy@hotmail.com

Entrepreneur en construction
et rénovation

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.



provigo

ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry
Saint-Pascal-de-Kamouraska
(Québec) G0L 3Y0
Tél : 418 492-1034
Fax : 418 492-1035
Courriel : alimentationlg@bellnet.ca



Faites votre provigo, si vite, si bon ...

www.provigo.ca

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

EXCAVATION ET TERRASSEMENT

TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

Transport Pierre Dionne

R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire

Cell. : 418.868.9486

Tél. : 418.852.1222

Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel

Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0



Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska